



Communiqué commun n°3

Rendez-vous le 28 avril prochain ! Voici ce qu'il faut retenir de notre dernière rencontre avec le Président du SDIS.

Nous espérons du concret ... nous avons eu beaucoup de mots. Le Président a rappelé qu'il y aurait des véritables mesures pour le volontariat, en passant par un possible doublement de l'indemnisation de l'astreinte. Il parle également d'une augmentation très significative des effectifs de SPP, dépassant peut-être la trentaine de postes. Il promet également le déploiement d'effectifs SPP dans les centres de secours à fortes sollicitations. Les annonces sont donc restées très timides et mesurées, nous attendons encore des propositions pour nos PATS et nos Officiers.

Il aura fallu attendre la fin de la réunion pour que le **Directeur Départemental Adjoint débloque la situation en proposant un groupe de travail**. Les objectifs sont multiples : se réunir rapidement, plusieurs fois, dans un laps de temps très court ; s'entendre sur les revendications en vue de la rédaction d'un **protocole d'accord**. Les rendez-vous étaient donc pris ! Nous nous voyons le 28 Avril, les 5 et 18 Mai pour une signature de protocole d'accord en Juin.

Mais encore faut-il être toutes et tous d'accord ! Nos revendications sont légitimes et nécessaires, nous ne pourrions pas nous engager si celles-ci sont oubliées ou minimisées. Espérons que Mesdames et Messieurs les élu(e)s du Département aient conscience de l'ampleur de la situation dans notre SDIS.

Groupe de travail
Organisations / DDA

28 AVRIL, 5 et 18 MAI

Protocole d'Accord

JUIN 2022

Jérôme SANFILIPPO
Président Départemental
du SA SPP PATS 45

Stéphanie MURAT
Présidente Départementale
du SNSPP PATS 45

Jean-Pierre THOMAS
Président section
Avenir Secours Loiret

Nicolas BOUBAULT
Président de
l'UDSPL